

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 18 décembre deux mil quinze, le Conseil Municipal de la Commune de Zicavo, légalement convoqué à 10 heures 00 s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Dominici François Marie, Maire de la commune.

PRESENTS : Dominici François-Marie, Bertoncini, Pedano Jackye, Genard Sandrine, Bucchini Pierre, Léandri Hélène, Bucchini Jean

ABSENTS REPRESENTES : Gakrelidz David donne pouvoir à Dominici François Marie

Scaglia Marie-Paule donne pouvoir à Bertoncini pedano Jackye

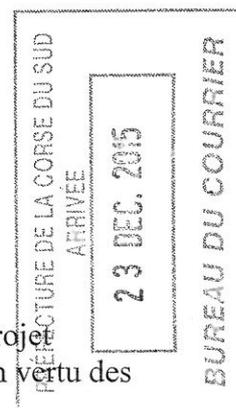
ABSENTS EXCUSES :

Andréani Angéline

Marcaggi Audrey

Léandri Hélène a été élue secrétaire de séance.

Le Président indique que le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'Office National des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-1 du Code Forestier.



Il expose les grandes lignes du projet qui comprend :

- Un ensemble d'analyses sur la forêt et son environnement,
- La définition des objectifs assignés à cette forêt,
- Un programme d'actions nécessaires ou souhaitables sur le moyen terme.

La forêt communale de ZICAVO, d'une contenance de 3 686.36 hectares est affectée pour partie à la conservation ciblée des milieux ou des espèces, à l'activité pastorale, à la production de bois de chauffage et de la conservation générale des milieux et des paysages. Les objectifs secondaires sont l'accueil du public et la protection de la ressource aquifère.

Elle est divisée comme suit :

- **Groupe IRR 1** d'une surface de 83.92 ha : Production de bois de chauffage/exploitation aquifère,
- **Groupe IRR 2** d'une surface de 27.13 ha : Pastoral et production de bois de chauffage,
- **Groupe ATT** d'une surface 48.95 ha : Production de bois d'œuvre et bois de chauffage, en attente,
- **Groupe HSY_PA** d'une surface de 70.17 ha : Pastoral,
- **Groupe HSY_SP** d'une surface de 804.82 ha : Intérêt écologique particulier et sylvo-pastoral,
- **Groupe HSY_PP** d'une surface de 99.41 ha : Intérêt écologique particulier/sylvo-pastoral et accueil du public
- **Groupe HSY_EC** d'une surface de 2 398.38 ha : Intérêt écologique particulier,
- **Groupe HSN** d'une surface de 153.58 ha : Intérêt écologique et paysager général.

La durée d'application de l'aménagement dans les huit groupes est de vingt ans (2016-2035)

Groupes de production de bois (objectifs prioritaire et secondaire) : 160.00 ha

- IRR 1 : futaie irrégulière. L'objectif principal est la production de bois de qualité chauffage : l'essence objectif est le hêtre, le diamètre d'exploitabilité fixé entre 25 à 30 cm et la surface terrière cible de 15 à 16 m²/ha.
- IRR 2 : futaie irrégulière. L'objectif principal est la production de glands pour les porcs ; la production de bois de chauffage de chêne vert et accessoirement de hêtre est un objectif associé : les essences objectifs sont le chêne et autres fruitiers, la surface terrière cible de 14 à 16 m²/ha.
- ATT : Attente. Groupe de production bois d'œuvre de pin laricio et bois de chauffage en attente. Jeunes peuplements en phase de sélection naturelle. Aucune intervention ne sera réalisée au cours de la durée de l'aménagement.

Groupes hors sylviculture de production : 3 372.78 ha

- HSY_EC : Intérêt écologique particulier ; l'objectif principal est la conservation ciblée du milieu ou des espèces : groupe se superposant au zonage Natura 2000 ; aucun traitement sylvicole appliqué mais des actions environnementales seront proposées.
- HSY_PA : Pastoral. Déclinaison de groupe « IRR 2 » mais aucun traitement sylvicole ne sera appliqué. L'objectif principal est la production animale et la surface forestière est vouée au panage porcin.
- HSY_SP : Intérêts écologique particulier / Sylvo-pastoral. Deux objectifs sont assignés : la conservation ciblée du milieu et des espèces et la production animale : ce groupe est concerné par le zonage Natura 2000 et les unités de gestion à vocation pastorale ; aucun traitement sylvicole ne sera appliqués, seuls sont proposés des travaux à vocation sylvo-pastorale.
- HSY_PP : Intérêts écologique particulier / Sylvo-pastoral / Accueil du public. Variante du Groupe HSY_SP, il intègre l'objectif accueil de par la présence d'une fréquentation importante (entrée du plateau du Cuscione, gîtes et chapelle San Petru) : aucun traitement sylvicole ne sera appliqué, seuls sont proposés des travaux à vocation sylvo-pastorale ou en faveur de l'accueil du public.

Groupe hors sylviculture où les milieux seront laissés en libre évolution sans intervention : 153.58 ha

- HSN : Intérêt écologique et paysager général. Aucun traitement ne sera appliqué, les milieux sont laissés à leur dynamique naturelle.

Où l'exposé de son Président et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal émet un AVIS FAVORABLE au projet d'aménagement forestier proposé et demande aux services de l'Etat l'application des dispositions du 2° de l'article L122.7 du Code Forestier pour cet aménagement, au titre de la législation propre aux sites Natura 2000, conformément aux dispositions des articles R122-23 et R122-24 du Code Forestier.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire,

